

Rejoindre la plus représentative des associations de parents d'élèves de l'enseignement public :

65.000 élus dans les conseils d'école et d'administration des lycées et collèges, qui participent à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants.

300.000 adhérents qui sont une force de proposition et d'action présente dans des milliers d'écoles et d'établissements secondaires.

Pour des actions communes :

Défendre l'école publique, laïque et gratuite. Promouvoir un enseignement de qualité pour la réussite de tous les enfants et adolescents. Être des parents coéducateurs, partenaires à part entière de la communauté éducative.

Exiger :

- le droit pour chaque enfant d'aller au maximum de ses possibilités,
- le droit à l'expression des jeunes,
- le droit pour les parents de participer aux décisions de l'école,
- les moyens suffisants pour un service éducatif de qualité.



ASSURANCES SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE : POURQUOI LA FCPE RECOMMANDE EXCLUSIVEMENT LA MAE.



La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, connaît bien les risques auxquels l'enfant est exposé. Elle propose des protections parfaitement adaptées sans franchise. Que l'enfant se blesse seul ou qu'il en blesse un autre, qu'il subisse ou cause des dommages, tout est prévu pour garantir, au meilleur prix, une totale tranquillité d'esprit.

Adhésion en ligne sur www.mae.fr



La revue des parents

Tous les 2 mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages et interviews...


[6 numéros par an].

6€ pour les non adhérents

La lettre - la famille et l'école

Deux fois par mois des informations en bref sur l'actualité éducative et la vie de la Fédération [20 numéros par an et 4 suppléments].



 Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Ecoles Publiques

108-110, Avenue Ledru-Rollin

75544 Paris cedex 11

tél : 01 43 57 16 16

fax : 01 43 57 40 78

www.fcpe.asso.fr

fcpe@fcpe.asso.fr

la FCPE est reconnue d'utilité publique

graphisme : cathy lunel - imprimerie Vincent



Au verso, votre bulletin d'adhésion

bulletin d'adhésion 2010-2011

Parents, ensemble à la FCPE



Agir
Informer
Représenter



C'est votre adhésion et votre participation qui permettent le fonctionnement de la Fédération des Parents d'Élèves FCPE

A FCPE locale
FCPE VIC65
Conseil local
Vic en Bigorre (65500)
Ecoles maternelle du Petit Bois - Ecole élémentaire Pierre Guillard
Cité scolaire Pierre Mendès France

<http://fcpe-pmf.lixiom.com>

Conseil local : - FCPE Vic-en-Bigorre (FCPEVIC65) -----

Nom de l'adhérent : ----- Prénom : -----
[Bénéficiaire du reçu don aux œuvres*]

Nom du conjoint [e] : ----- Prénom : -----

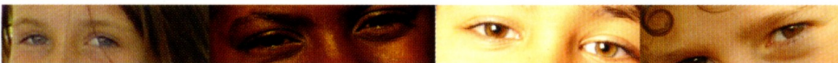
Adresse : -----

Code postal : ----- Commune : -----

Tél dom : ----- Tél port : -----

Email : -----

	Nom	Prénom	Né [e] le	Établissement	Classe
1					
2					
3					
4					



Ces informations sont nécessaires pour votre adhésion et font l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FCPE.

19,00 € Cotisation annuelle*

€ Cotisation de soutien* (montant libre)
*[Revue des Parents incluse (3,35 €)]

12,96 € Abonnement
• Lettre La Famille et l'École

€ Total
• Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces
• Remettez votre bulletin à votre conseil local [A] ou envoyez-le au conseil départemental [B]

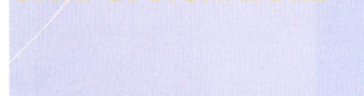
Vous souhaitez

- Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves
- Être candidat [e] au conseil d'école maternelle-élémentaire
- Être candidat [e] au conseil d'administration [collège, lycée, LP.]
- Être délégué [e] au conseil de classe, précisez laquelle :
- Un reçu don aux œuvres

Adhésion (une adhésion par famille)
• Si vous avez acquitté votre cotisation dans un autre conseil FCPE, précisez lequel

* Le montant de votre adhésion donne lieu sur demande à la délivrance d'un reçu fiscal au nom de l'adhérent, qui permet une réduction d'impôt égale à 66% de la somme versée, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

DATE et SIGNATURE

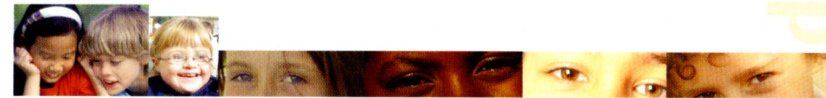


Ensemble à la FCPE dans les Hautes-Pyrénées

INFORMER
REPRÉSENTER
AGIR

Des parents qui s'engagent, ensemble sur notre département rural
Participation aux instances dans les établissements, conseils d'école, conseils de classe, conseils d'administration.
Participation aux instances départementales, régionales, nationales.

Des parents fédérés au service des parents
Proposer des formations aux parents, aux conseils d'école, d'administration, au budget des établissements...
Conseiller et aider les parents (bourses aux livres...)



Une école de la réussite centrée sur les besoins de l'enfant
Défense de la santé des enfants (poids des cartables, restauration scolaire...)
Défense d'un service public financé par des fonds publics.
Permettre à chacun un égal accès au service public d'éducation.

Prenez contact avec la FCPE locale [A] ou départementale [B]

FCPE 65 - CDPE HAUTES-PYRÉNÉES
Conseil Départemental de Parents d'Élèves

4, rue Deville
65000 TARBES
Tél : 05 62 93 39 49
E-mail : fcpe65@wanadoo.fr
Site : www.fcpe65.org

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 14h00 à 18h00

B

FCPE Vic65
Cité scolaire PMF
65500 Vic-en-Bigorre

mail : fcpe.pmf@gmail.com

bulletin d'adhésion à conserver
fcpe